



REÇU 10

PRE - SCI  
Case postale 3964  
1211 Genève 3

01 FEB 2017

Ordre des avocats de Genève  
Monsieur Grégoire Mangeat  
Bâtonnier  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 11  
Case postale 3488  
1211 Genève

N/réf. : FN/

Genève, le 20 février 2017

**Concerne : Feuille d'avis officielle numérique**

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 10 février relatif à la FAO numérique, qui a retenu toute mon attention.

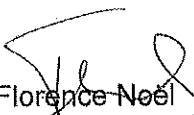
La numérisation de la Feuille d'avis officielle a impliqué une refonte intégrale du modèle économique et organisationnel qui prévalait jusqu'à présent, ainsi qu'un développement technologique particulièrement complexe devant accueillir la publication de près de 22'000 avis officiels chaque année. La totalité de ces opérations a été effectuée à l'interne de l'administration cantonale dans des délais très courts, en respect de l'entrée en vigueur de la loi modifiée sur la Feuille d'avis officielle au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette plateforme est toutefois destinée à évoluer afin d'améliorer la consultation et l'accès aux informations publiées. C'est ainsi que les propositions que vous suggérez font d'ores et déjà l'objet de d'une analyse et d'un développement au sein de la direction générale des systèmes d'information. Tout en maintenant le principe d'une édition des avis au fil de l'eau, il est en effet envisagé de produire quotidiennement un pdf regroupant les avis classés par rubrique, offrant ainsi une vue d'ensemble ainsi qu'un téléchargement et une impression facilités.

Tout est mis en oeuvre pour que cette nouvelle fonctionnalité soit finalisée dans les meilleurs délais, nous l'espérons au printemps.

Concernant les autorisations de construire, nous avons fait remonter la mention de la commune dans les premières ligne de l'avis affichées sur la page principale. Nous avons par ailleurs sensibilisé le service concerné et veillerons à ce que toute mesure susceptible de favoriser une appréhension rapide et aisée des avis soit mise en oeuvre.

En espérant avoir répondu à vos interrogations et en restant à disposition, je vous prie de recevoir, cher Monsieur, mes salutations distinguées.

  
Florence Noël  
Directrice

# ORDRE DES AVOCATS DE GENÈVE

Le Bâtonnier

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département présidentiel (PRE)  
Service communication et information  
Rue Henri-Fazy 2  
Case postale 3964  
1211 Genève 3

Genève, le 10 février 2017

Concerne : Feuille d'Avis Officiel

---

Madame, Monsieur,

Ayant pris connaissance du nouveau format « en ligne » de la Feuille d'Avis Officiel, je me permets de vous faire part des commentaires suivants :

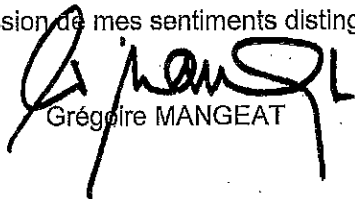
- en l'état, la consultation de la Feuille d'Avis Officiel en ligne n'est pratique que si l'on souhaite faire une recherche spécifique – par mot-clef – dans la colonne de droite de la page d'accueil ;
- à l'inverse, cette nouvelle forme rend particulièrement difficile la lecture des avis publiés chaque jour (il n'y a, en effet, pas de vue d'ensemble).

Pour faire suite aux nombreuses remarques et suggestions dont j'ai eu vent, je vous prie de prendre note des propositions de modifications et de réadaptations suivantes :

- il conviendrait de publier la FAO sous la forme d'une édition journal « en ligne », avec une mise en page claire, comme par exemple son ancienne version (format PDF, qui s'apparente au format de la FOOSC) ;
- s'agissant des demandes d'autorisations et des autorisations de construire délivrées, il conviendrait de mentionner le nom de la commune sur la page principale, afin d'éviter de devoir consulter chaque PDF pour savoir si la publication présente un intérêt pour le lecteur.

Je me tiens à votre disposition pour fournir des explications complémentaires, en cas de besoin.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

  
Grégoire MANGEAT